GANISATION DES NATIONS UNIES UR L'EDUCATION, LA SCIENCE LA CULTURE

Date de réception : 5.12.1983

N° d'ordre

: 300

Original

: français

Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel

PROPOSITION D'INSCRIPTION SUR LA LISTE DU
PATRIMOINE MONDIAL SOUMISE PAR
LE CANADA

1. LOCALISATION PRÉCISE a) PAYS	CANADA.
b) PROVINCE ET VILLE	PROVINCE DE QUÉBEC, ville de Québec.
c) NOM DU BIEN	Arrondissement historique de la ville de Québec dont l'aire juridique et les composantes spécifiques sont décrites à la rubrique 3 a) et localisées plus préci- sément à l'Annexe "A", pages 65 et 66.
d) NATURE DU BIEN	Centre historique urbain.
e) LOCALISATION EXACTE SUR LES CARTES AVEC IN- DICATION DES COORDONNÉES GÉOGRAPHIQUES	L'arrondissement historique est situé dans la ville de Québec, capitale et secon- de cité d'importance de la province de Québec. L'aire de l'arrondissement repré- sente environ 5 % de la superficie de la ville de Québec, excluant la région métropolitaine immédiate (voir carte ci-contre).
	Les coordonnées géographiques précises de l'arrondissement définies par un poly- gone sont indiquées en Annexe "A" ainsi qu'une description et un plan technique du territoire concerné.
2. DONNÉES JURIDIQUES  a) PROPRIÉTAIRE	Le secteur concerné est d'une superficie de 135 hectares. L'assiette foncière est répartie entre les propriétaires suivants:
(voir Annexe "A" carte no XII, page 68)	<ul> <li>Le gouvernement du Canada dont les agences et ministères fédéraux gèrent environ 38% du secteur;</li> </ul>
	. La ville de Québec dont les services municipaux gèrent environ 20% du territoire de l'arrondissement;
	. Les corporations privées conventuelles qui se répartissent environ 10% du secteur intra-muros;
	. Le gouvernement du Québec dont les agences et les ministères provinciaux gèrent environ 8% du secteur;
	. Les corporations et sociétés civiles et commerciales et les propriétaires uniques se répartissent environ 24% du territoire.
b) STATUT JURIDIQUE -Arrondissement (voir Annexe "A", pages 65 et 66)	Le territoire concerné fut déclaré arrondissement historique d'importance nationa- le par le gouvernement du Québec le 22 août 1963; il fut agrandi par législation gouvernementale le 16 mars 1983.
-Monument classé (voir liste An- nexe "D", p. 85)	Les sous-ensembles monumentaux et les monuments isolés classés ou reconnus pour leur importance exceptionnelle à l'intérieur du périmètre de l'arrondissement le furent par législation ou déclaration ministérielle antérieure à la création de l'arrondissement historique.
c) ADMINISTRATIONS RESPONSABLES (voir coordonnées des organismes concernés, An- nexe "E", p. 97)	Propriétés fédérales: Ministères et corporations; Environnement Canada; Défense nationale; Commission des Champs de bataille; Société du Vieux-Port; Travaux Publics, Canada.
	Propriétés municipales: Travaux Publics; ville de Québec: services des Propriétés municipales.
	Propriétés provinciales: Ministères et corporations; Affaires culturelles; Société des Traversiers, Travaux publics.
	Grandes propriétés corporatives ou privées: Corporation de l'Hôtel-Dieu de Québec (Soeurs Augustines), Soeurs Ursulines, Séminaire de Québec.



- A. HAUTE-VILLE
- a. Remparts nord-estb. Remparts ouest
- c. La Citadelle
- B. BASSE-VILLE
- d. Place Royale e. Rue Cul-de-Sac
- f. Rue Sault-au-Matelot
- g. Quartier du Palais h. Quartier du Cap Blanc
- 2 Vue aérienne en direction est j. Rue Saint-Paul i. Batterie Royale

PLAN D'IDENTIFICATION SCHEMATIQUE DE L'ARRONDISSEMENT Carte no IV

### 3. IDENTIFICATION

a) DESCRIPTION ET INVENTAIRE

L'arrondissement historique se dessine sous la forme d'un polygone irrégulier d'une superficie de 135 hectares. Situé à l'extrémité nord-est du plateau topographique le plus élevé de la ville de Québec, il surplombe naturellement le fleuve Saint-Laurent dont les eaux longent les terres basses du nord au sud.

L'aire de l'arrondissement actuel correspond globalement à l'emprise de la vieille ville fortifiée vers le milieu du XVIII esiècle et témoigne de façon significative de l'exploitation du potentiel du site naturel à des fins d'organisation urbaine défensive d'une place forte. L'organisation urbaine fonctionnelle et spatiale de l'arrondissement reflète une continuité historique dont la lecture est perceptible en regard du plan d'ensemble, de la trame urbaine et du cadre architectural traditionnel. Le secteur historique englobe les îlots immobiliers de la Basse et de la Haute-Ville.

(Se référer à la carte ci-contre pour la description suivante)

- •LA HAUTE-VILLE (A) constitue la majeure partie de l'arrondissement. Elle est délimitée naturellement par des escarpements de la falaise au nord et à l'est, le périmètre en est accentué par les Remparts (a) (b) dominants les escarpements naturels du côté nord-est et modifiant le paysage à l'ouest. Les ouvrages de la Citadelle (c) à l'extrémité sud-est du plateau sont érigés sur la partie la plus élevée du promontoire de la Haute-Ville, le Cap-aux-Diamants.
- L'ENCEINTE FORTIFIÉE comprend sommairement des ouvrages militaires datant du début du XVIIIe au milieu du XIXº siècles, tous classés monuments historiques d'importance nationale: les Fortifications [remparts nord-est (a) et ouest (b)], la Citadelle (c) et une dizaine de bâtiments militaires de diverses catégories érigés en partie le long des terre-pleins des remparts (consulter les Annexes "B" et "D" pour une description des composantes et la liste des ouvrages classés).
- LES QUARTIERS CIVILS INTRA-MUROS de la Haute-Ville se répartissent dans l'ancienne trame urbaine dont le tracé s'est développé entre le XVII<sup>e</sup> et le début du XIX<sup>e</sup> siècles. Ce secteur comprend des îlots, des places et des bâtiments publics, semi-publics ou privés à vocation administrative, commerciale, conventuelle, culturelle et cultuelle. L'âge des constructions et des aménagements de jardins et de parcs s'y échelonne du début du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècles. Il existe au-delà de sept cents (700) bâtiments civils ou cléricaux, dont 2% date du XVII<sup>e</sup> siècle, 9% du XVIII<sup>e</sup> siècle et 43% du début au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. De ce nombre, une cinquantaine sont classés monuments historiques d'importance nationale.
- .LA BASSE-VILLE (B) constitue l'autre partie de l'arrondissement historique. Elle ceinture la Haute-Ville en contrebas de l'ouest au sud et comprend les plus anciens îlots de la ville, ceux de place Royale (d), du Cul-de-Sac (e), du Sault-au-Matelot (f), du Palais, (g), du Cap-Blanc (h) et de St-Vallier (j).
- .LES OUVRAGES MILITAIRES y sont nettement de moindre envergure qu'à la Haute-Ville, la batterie Royale (i) constituant le seul témoin restauré des vestiges archéologiques défensifs mis à jour en Basse-Ville.
- LES ILOTS DE QUARTIERS civil, clérical et portuaire sis à l'intérieur de l'arrondissement en basse-ville sont répartis le long d'une trame urbaine linéaire dont le développement origine de la première décennie du XVII<sup>e</sup> siècle.
- .Ce secteur comprend des bâtiments publics, semi-publics ou privés à vocation administrative, commerciale, culturelle et cultuelle. L'âge des constructions s'échelonne du début du XVIIe au XXe siècles, dominé surtout par la présence d'édifices du milieu à la fin du XIXe siècles.
- Il existe au-delà de trois cents (300) bâtiments civils, dont 2% date du XVII<sup>e</sup> siècle, 8% du XVIII<sup>e</sup> siècle et 22% du début au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. De ce nombre, une vingtaine sont classés monuments historiques d'importance exceptionnelle.

L'arrondissement bistorique se dessine sous la forme d'un polygone îrrégulier d'une superficie de 135 hectares. Situé à l'extrémité nord-est du plateau topographique le nius élevé de la ville de Québec, il surplombe naturellement le fleuve



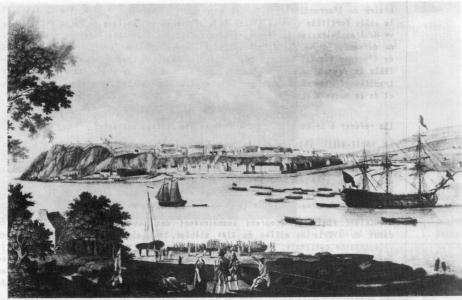
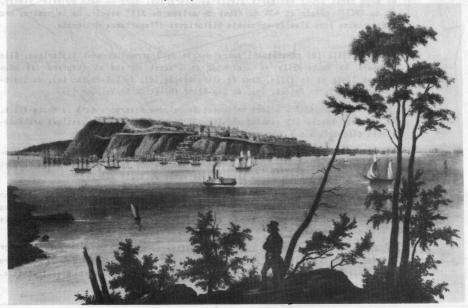


Illustration - Vue générale du promontoire de la basse et haute-ville de Québec depuis la Pointe No. V Levy, Richard Short, 1761

Source: Archives publiques du Canada

Illustration - Vue générale du promontoire de la basse et haute-ville de Québec depuis la rive sud, No. VI A. Koëlner, circa 1851

Source: Archives publiques du Canada



## 3. IDENTIFICATION (suite)

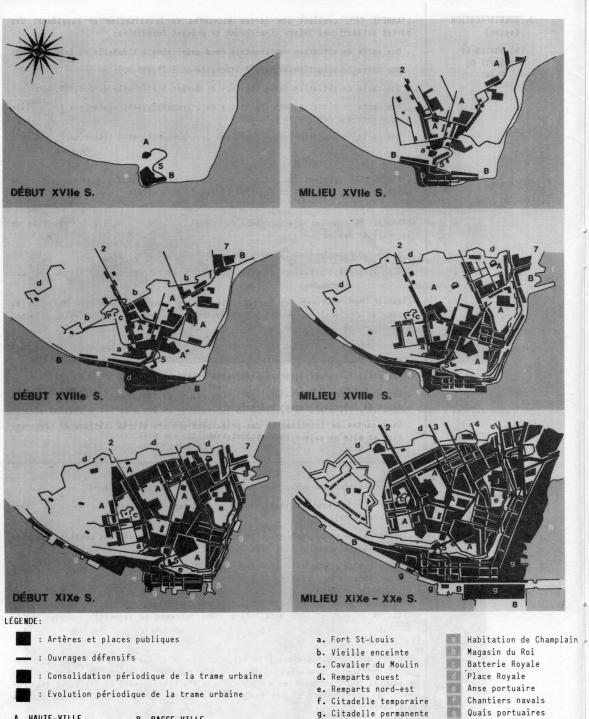
- b) CARTES ET SÉRIE DE PLANS
- -L'ANNEXE "A", contient les cartes suivantes de localisation en supplément des cartes schématiques jointe directement au présent formulaire:
  - . Une carte de situation continentale nord-américaine à l'échelle de 1:20,000,000;
  - . Une carte de situation du pays à l'échelle de 1:15,840,000;
- . Une carte de situation de la province de Québec à l'échelle de 1:8,000,000;
- . Une carte de situation métropolitaine de l'arrondissement historique de la ville de Québec à l'échelle de 1:31,680;
- . Une carte et une description technique de l'arrondissement historique,
- -L'ANNEXE "B" contient les principales cartes de l'évolution polyphasique de la ville de Québec du début du XVIII<sup>e</sup> à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.
- -L'ANNEXE "C" inclut les principales cartes et plans synthèses d'urbanisme de la ville de Québec:
  - . Carte synthèse de l'utilisation du sol actuelle et projetée;
  - . Plan synthèse d'urbanisme et d'aménagement du territoire de la ville de Québec.
- -L'ANNEXE "D" contient les cartes d'inventaire monumental, de spécification du zonage et de localisation des projets de mise en valeur à l'intérieur de l'arrondissement historique:
- Une carte de classification des bâtiments aux fins de conservation et de mise en valeur;
- . Une carte de localisation des bâtiments classés;
- Une carte synthèse de l'utilisation du sol et du zonage de l'intérieur du périmètre de l'arrondissement historique;
- . Deux cartes de localisation des principaux projets et réalisations de conservation et mise en valeur entre 1970 et 1990.

# c) DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE ET/OU CINÉMATOGRAPHIQUE

- -La documentation photographique jointe au présent rapport comprend:
- Huit (8) impressions photographiques montées directement au verso du texte du formulaire;
- Une mosaîque photographique constituée de neuf (9) impressions contacts couleurs d'une série de quatre-vingt-dix-neuf (99) diapositives;
- . Une série de cinquante-quatre (54) impressions photographiques couleurs figurant à la rubrique des illustrations.

Les sources de cette documentation proviennent de différentes agences gouvernementales et privées et sont mentionnées spécifiquement en vignette de chaque photographie.

-Une documentation audio-visuelle est également disponible sur demande. Elle comprend différents montages traitant de l'évolution historique de la ville, des ensembles architecturaux et monumentaux de l'arrondissement et des zones limitrophes. La nomenclature et les coordonnées de cette documentation sont mentionnées à l'Annexe "E", page 96.



### A. HAUTE-VILLE

- B. BASSE-VILLE
- 1. Place d'Armes
- 6. Quartier du Cap Blanc
- 2. Rue St-Louis
- 7. Quartier du Palais 8. Pointe-à-Carcy
- 3. Rue Dauphine 4. Rue McMahon
  - 5. Côte de la Montagne

- h. Terrasse Dufferin
- Bassin et berges

**ÉVOLUTION POLYPHASIQUE** DU VIEUX-QUÉBEC

## IDENTIFICATION (suite)

d) HISTORIQUE

### -Principales périodes d'implantation et de développement

Québec, fondée en 1608 par Samuel de Champlain au nom du Roi de France, a connu un développement polyphasique dont les principales étapes sont illustrées schématiquement en page ci-contre.

Le développement physique et urbanistique de la vieille ville actuelle s'est effectué sous trois régimes politiques, français (1608 à 1759), britannique (1760 à 1867) et canadien (1867 à nos jours).

L'évolution physique de la trame urbaine s'est articulée en quelque sorte en éventail à partir d'un embryon initial, l'habitation de son fondateur, Samuel de Champlain ( a ).

Le développement morphologique de la vieille ville fortifiée s'explique par les divers attributs naturels du site. Le promontoire topographique imposait un aménagement en éventail vers l'ouest, dont le front devait être protégé par une ligne de fortifications jusqu'à l'érection d'une citadelle sur les hauteurs du Capaux-Diamants.

### .PÉRIODE DU REGIME FRANCAIS: début XVIIe - milieu XVIIIe siècle.

Au cours de cette période, le développement de Québec franchit quatre étapes significatives:

### .Premières décennies du XVIIe siècle (1608 à 1635).

D'une simple habitation transformée en magasin alliant des éléments défensifs d'allure médiévale, la Basse-Ville s'articule autour d'une place et est reliée au premier établissement de la Haute-Ville par la côte de la Montagne.

### .Milieu du XVIIe siècle.

Dès 1636, un premier plan urbain est conçu pour l'établissement de la ville. Un quart de siècle plus tard, la ville se dessine distinctement en deux parties, la Basse et la Haute-Ville, dont l'organisation spatiale s'articule autour de deux foyers (le magasin du Roi en Basse-Ville et la place d'Armes en Haute-Ville) reliés entre eux par la côte de la Montagne.

Déjà à cette époque, une certaine hiérarchisation ou zonage des fonctions urbaines s'établit entre les deux secteurs. La Basse-Ville, aux fonctions mixtes, accorde une place prépondérante au commerce. La Haute-Ville, moins commerciale, est le centre administratif et cultuel de Nouvelle-France.

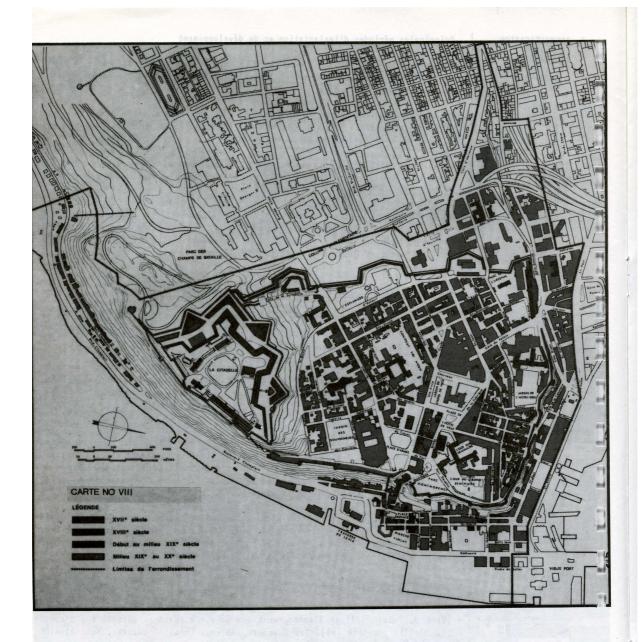
### .Début du XVIIIe siècle.

Cette période est caractérisée par l'expansion de la Basse-Ville au nord-ouest [îlot du Palais (7)] et l'aménagement des premiers ouvrages défensifs à l'ouest [la vieille enceinte (b)]. Ces ouvrages, devenus très tôt désuets, sont bientôt supplantés par l'amorce des remparts ouest (d).

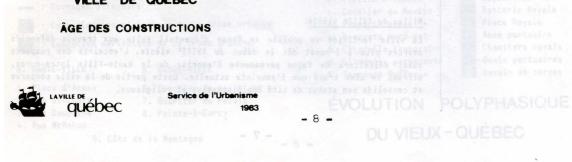
La délimitation du zonage fonctionnel continue de s'accentuer avec l'implantation des édifices cultuels ou conventuels en Haute-Ville.

### .Milieu du XVIIIe siècle.

La ville fortifiée se profile en forme d'éventail suite aux travaux défensifs amorcés plus à l'ouest dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'enceinte des remparts ouest délimitera de façon permanente l'emprise de la Haute-Ville intra-muros, offrant le même tracé que l'enceinte actuelle. Cette partie de la ville conserve et consolide son statut de cité administrative et religieuse.



### ARRONDISSEMENT HISTORIQUE VILLE DE QUÉBEC VILLE DE QUÉBEC



## IDENTIFICATION (suite)

d) HISTORIQUE
 (suite)

### PERIODE DU REGIME FRANCAIS ...

### Milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle ...

A la fin du régime français (1759), l'implantation immobilière en Basse-Ville occupe tout le pourtour des basses terres ou des berges et se prolonge au nord-ouest donnant naissance aux quartiers ouvriers attenant aux nouveaux chantiers de construction. Les vocations commerciale, portuaire et résidentielle du secteur persistent et s'accentuent.

### · Début du XIXe siècle.

Cette période est tributaire des projets de reconstruction d'une partie de la ville suite aux bombardements de Québec (1759 et 1776) et à l'accroissement du commerce de bois.

La trame urbaine de la Haute-Ville intra-muros se prolonge jusqu'à la limite des terrains militaires et cette partie de la ville conserve toujours son statut administratif et religieux, s'adjoignant une nouvelle fonction, le commerce de détail.

Les constructions monumentales les plus imposantes s'y trouvent et l'emprise militaire s'y consolide avec la construction des ouvrages d'une citadelle temporaire sur les hauteurs du Cap-aux-Diamants.

La morphologie de la Basse-Ville prend une allure portuaire avec le comblement des berges et la construction de nouveaux quais. Sa vocation dominante initiale, l'activité commerciale, s'accentuera jusqu'au milieu du XIXº siècle.

### Milieu du XIX<sup>e</sup> - début XX<sup>e</sup> siècles.

Québec, vers le milieu du XIX <sup>e</sup> siècle, est une ville entièrement fortifiée sur tout le pourtour de la Haute-Ville dominée par la présence de la Citadelle.

En même temps que le profil d'implantation militaire et civil de la Haute-Ville intra-muros atteint son tracé définitif, celui de la Basse-Ville se consolide avec l'apogée de son rôle de port commercial. Sa silhouette portuaire se dessine depuis les quartiers ouvriers du nord-ouest jusqu'à la limite sud d'occupation des berges (l'Anse-au-Foulon).

Vers le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, la décadence de l'activité portuaire et militaire modifie le profil d'une partie du port et celle des remparts nord-est et ouest suite aux travaux de rajeunissement.

### ÉTAT DE PRÉSERVATION / DE CONSERVATION

a) DIAGNOSTIC

L'arrondissement historique de la ville de Québec n'est menacé d'aucun danger naturel ou d'un laisser-aller de planification urbaine.

Les éléments patrimoniaux de l'arrondissement de la ville de Québec sont maintenus en bon état de conservation par les organismes gouvernementaux, les corporations para-publiques ou privées et les propriétaires individuels.

En regard du patrimoine militaire, l'ensemble des fortifications, (citadelle, bâtiments et remparts) ceinturant les quartiers civils intra-muros ont fait l'objet de mesures importantes de préservation à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à la présente décennie.

En ce qui a trait aux éléments patrimoniaux cultuels et civils intra-muros, leur bon état de conservation est dû à leur usage continu, aux mesures incitatives de préservation et aux contrôles imposés quant à leur recyclage et modifications.



3 Vue aérienne du secteur nord-est de l'arrondissement historique. En avant-plan, à droite et à gauche, quartiers de la Basse-Ville. Au centre et en partie supérieure, îlots de la Haute-Ville ceinturés des remparts nord-est (Parcs Canada).

4 Vue aérienne partielle de la Citadelle et des remparts au sud-ouest de l'arrondissement (Parcs Canada).



## 4. ÉTAT DE PRÉSERVATION / DE CONSERVATION (suite)

b) AGENT RESPON-SABLE DE LA PRÉSERVATION OU DE LA CONSERVATION Les principaux agents responsables de la sauvegarde et de la mise en valeur de l'arrondissement historique sont les organismes publics et para-publics mentionnés à la rubrique précédente 2 c), page 5. Leurs coordonnées figurent à l'Annexe "E", page 97.

### c) HISTORIQUE DE LA PRÉSERVATION OU DE LA CONSERVATION

Les travaux de préservation et de mise en valeur à l'intérieur de l'arrondissement historique se sont échelonnés depuis plus d'un siècle.

### .Période 1875 à 1900: Les travaux de lord Dufferin.

Les premières interventions d'envergure sur des éléments de l'arrondissement historique remontent à la période des travaux de restauration de Carcassonne (1875-1880).

Grâce aux interventions de lord Dufferin, gouverneur général du Canada à l'époque, les Fortifications de Québec, devenues tactiquement inutiles suite au départ des troupes britanniques, sont préservées d'une démolition systématique. Leur potentiel d'attraction et d'évocation culturelle et touristique est mis à profit dès cette période.

Les principaux travaux réalisés sous lord Dufferin furent la consolidation partielle des remparts ouest de l'enceinte, l'érection de la fameuse terrasse Dufferin surplombant la falaise à l'est ainsi que l'insertion de nouvelles portes aux entrées de la ville intra-muros.

### ·Période 1900 à 1950.

Du début au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, la préservation de l'enceinte fortifiée est assumée par le gouvernement canadien. Les travaux d'entretien aux remparts et divers bâtiments sont sous la gouverne du Ministère de la Défense nationale.

Cet organisme effectuera également des travaux d'entretien à la Citadelle utilisée d'ailleurs à des fins militaires de casernement du Royal 22º Régiment.

### ·Période 1950 à 1970.

Suite à l'adoption de la loi sur les Parcs nationaux et les lieux historiques (1931), les Fortifications de Québec sont classées monuments historique d'intérêt national (1957). A ce titre, elles bénéficieront des crédits spéciaux destinés à leur préservation, mise en valeur et interprétation culturel)e.

A la même période, le gouvernement provincial, par l'intermédiaire de la Commission des monuments historiques amorce la restauration des îlots civils de la place Royale en basse-ville. Le programme se poursuivra, avec diverses interruptions, jusqu'en 1967 sous la gouverne de la Commission des monuments historiques. Suite à l'adoption de la loi concernant la place Royale (1967), le territoire d'intervention gouvernemental dans ce secteur civil le plus ancien inclura soixante-quatre (64) bâtiments destinés à être restaurés.

### · Période 1970 à 1980.

Les interventions de préservation et de conservation au cours de cette période seront surtout conséquents aux législations et aux programmes incitatifs mis de l'avant suite à leur adoption (voir rubrique suivante 4 d).



5 Vue aérienne du secteur sud de l'arrondissement historique. En avant-plan, la Citadelle et la falaise; en partie supérieure, quelques îlots intra-muros de la Haute-Ville; à droite, les berges portuaires de la Basse-Ville (Parcs Canada).

6 Vue aérienne du secteur original d'implantation des premiers établissements et îlots de l'ancienne ville. En avant-plan, la Basse-Ville avec le quartier de la place Royale à gauche. En partie supérieure, le promontoire de la Haute-Ville avec le Château Frontenac à l'extrémité gauche, la cathédrale et le complexe du petit Séminaire au centre (Parcs Canada).



# 4. ÉTAT DE PRÉSERVATION / DE CONSERVATION (suite)

c) HISTORIQUE DE LA PRÉSERVATION OU DE LA CONSERVATION (suite)

### .Période 1970 à 1980 ...

En regard de l'enceinte fortifiée, le gouvernement canadien, par l'intermédiaire de Parcs Canada, amorce en 1970 un vaste programme de consolidation et de mise en valeur interprétative de l'enceinte fortifiée. Ces travaux sont toujours en cours et se poursuivront jusqu'à la fin de la présente décennie. Parallèlement aux interventions sur les Fortifications, le Parc de l'Artillerie, ancien secteur militaire de casernement, a fait l'objet d'importants travaux de préservation et de restauration au cours de cette période. Le projet, incluant cinq (5) bâtiments militaires imposants et regroupant un îlot de bâtiments civils doit se poursuivre au cours de la prochaine décennie.

Les gouvernements provincial et municipal ont également effectué plusieurs importants projets de préservation et de restauration au cours de cette période.

Une rétrospective sommaire des interventions au cours de cette décennie figure en Annexe "D", page 91.

### d) MOYENS DE PRÉSERVATION OU DE CONSERVATION

Les législations gouvernementales suivantes ont et continuent d'assurer les assises légales à la gestion des programmes de sauvegarde de l'arrondissement:

- Loi des Monuments historiques (1922);
- Loi sur les lieux et monuments historiques (1953);
- Loi décrétant l'Arrondissement historique de la ville de Québec (1964);
- Loi sur les biens culturels (1972);
- Loi sur les Sociétés de développement des industries culturelles (1980).

Une copie des lois les plus récentes en vigueur sont incluse au classeur en Annexe

Les moyens techniques dont dispose les divers organismes de conservation sont actuellement suffisants pour assurer la préservation et la mise en valeur des diverses composantes de l'arrondissement.

Les agences gouvernementales plus directement concernées par la préservation du patrimoine de l'arrondissement possèdent une expertise permanente spécialisée en ce domaine.

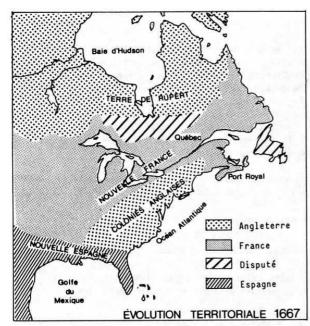
Le ministère des Affaires culturelles, Parcs Canada et le service de l'urbanisme de la ville de Québec sont dotés des services professionnels multidisciplinaires requis à la conservation des composantes de l'arrondissement et à sa mise en valeur.

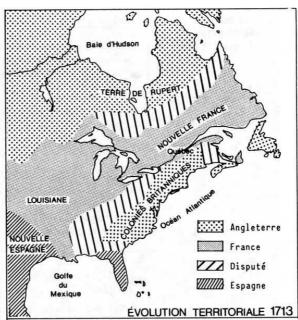
Les services disponibles comprennent ceux de la recherche (archéologie et histoire), de la conservation scientifique (laboratoire d'analyse et de conservation), de l'aménagement du territoire et de la restauration des bâtiments (urbanisme et architecture), et de l'interprétation et animation culturelle.

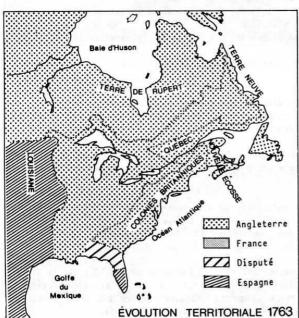
Les coordonnées de ces organismes sont mentionnées en Annexe "E", à la page 97.

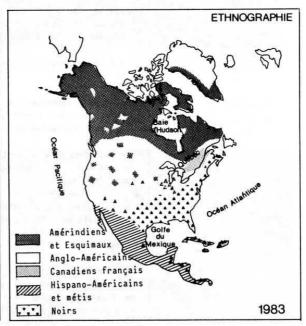
### e) PLANS DE GESTION

L'arrondissement historique de la ville de Québec s'inscrit dans le cadre du tissu fonctionnel de la région métropolitaine de la ville de Québec (population 500,000). Malgré sa population résidente peu élevée (environ 10,000 habitants), le territoire de l'arrondissement regroupe la plupart des fonctions urbaines de l'ancienne ville du milieu du XVIIIe et XIXe siècles. Il contribue à l'activité économique de l'ensemble de la région et sa sauvegarde s'inscrit dans le cadre d'une ville vivante dont le noyau a conservé son cadre traditionnel.









Les civilisations anglaise et française s'implantent en Amérique du Nord dès le début du XVIIe siècle suite aux explorations du siècle précédent. Le rayonnement de la civilisation espagnole s'étend dès cette époque jusqu'à la côte ouest de l'océan pacifique occupant le territoire au nord du golf du Mexique.

1667 - A cette époque, l'emprise territoriale française s'articule le long de l'estuaire du fleuve Saint-Laurent. Elle s'étend d'est en ouest du littoral de l'océan atlantique au fleuve Mississipi, bordée au nord et au sud par les colonies anglaises et à l'ouest par la Nouvelle Espagne.

ÉVOLUTION GEO-CULTURELLE ET POLITIQUE DE L'AMÉRIQUE DU NORD CARTE NO V 1713 - Au début du XVIIIe siècle, l'emprise territoriale française s'étend jusqu'en Louisiane, ayant front portuaire sur le golf du Mexique.

1763 - Par le traité de Paris (1763), l'est de l'Amérique du Nord devient territoire britannique sauf les îles St-Pierre et Miquelon.

1983 - Aujourd'hui, Québec, berceau de la civilisation française en Amérique du Nord est la capitale du Canada français. 4. ÉTAT DE PRÉSERVATION / DE CONSERVATION

(suite)

e) PLANS DE GESTION

Les plans de gestion suivants sont en vigueur de façon à maintenir l'équilibre fonctionnel urbain de ce noyau et la sauvegarde du patrimoine exceptionnel qu'il représente:

- Plan d'urbanisme et d'aménagement du territoire de la ville de Québec, révisé en 1982;
- Plan directeur des Fortifications de Québec (1980):
- Plan directeur du Parc de l'Artillerie (1978);
- Critères pour la conservation de l'architecture de l'arrondissement historique du Vieux Québec (1982).

L'Annexe "C" contient les cartes synthèses d'urbanisme et d'aménagement du territoire de la ville de Québec; l'Annexe "D" contient les spécifications de zonage de l'arrondissement; l'Annexe "G" inclut le dossier des critères pour la conservation de l'architecture de l'arrondissement.

### 5. JUSTIFICATION DE L'INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

a) BIEN CULTUREL

## Critère no 4: Offrir un exemple d'un type de structure illustrant une situation historique significative.

Trois grandes civilisations européennes ont plus que toute autre participé à la découverte et au développement des Amériques, le plus grand des cinq continents de la Terre: il s'agit des civilisations anglaise, espagnole, française et portugaise.

C'est à partir de Québec qu'a rayonné toute la civilisation française en Amérique. La culture, l'architecture civile et militaire, le commerce, la religion, l'industrie et toutes les autres facettes du domaine matériel, intellectuel et spirituel ont subi l'influence de Québec pendant plusieurs siècles.

Québec est le BERCEAU DE LA CIVILISATION FRANCAISE EN AMÉRIQUE au même titre que Ohrid en Yougoslavie pour la culture balkanique ou le Caire en Égypte pour la culture abbassayade.

## Critère no 1: Représenter une réalisation artistique unique, un chef d'oeuvre de l'esprit créateur de l'homme.

QUÉBEC EST UNIQUE. C'est la seule ville fortifiée en Amérique du Nord qui possède encore aujourd'hui une enceinte qui l'entoure complètement.

<u>Authenticité</u>: Le centre historique de la ville de Québec, délimité par les limites actuelles de l'arrondissement, est le fruit d'une évolution urbaine de près de guatre siècles.

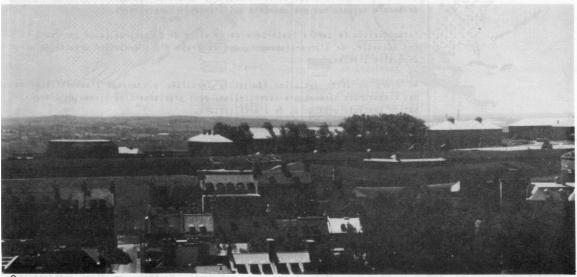
Au cours de cette évolution, la ville fortifiée a conservé l'authenticité de ses composantes historiques essentielles, plus précisément au niveau de l'organisation spatiale urbaine et de l'architecture.

- La continuité de l'organisation spatiale du centre historique se reflète particulièrement au niveau de la morphologie et de la trame urbaine ainsi que de l'utilisation fonctionnelle du territoire concerné:
- Les attraits du site naturel où s'implanta la vieille ville fortifiée sont toujours perceptibles et intacts;
- La morphologie et la trame urbaine de la vieille ville sont issues directement de l'organisation spatiale de la ville fortifiée du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle;
- La ceinture fortifiée et la plupart des ouvrages militaires majeurs sont toujours présents;
- L'architecture civile, commerciale, domestique, militaire et religieuse offre un témoignage éloquent par un grand nombre de bâtiments d'une authenticité certaine.



7. Vue aérienne du secteur le plus ancien de l'arrondissement historique. En avant-plan à droite, le quartier de la place Royale en Basse-ville. Au centre, la côte de la Montagne reliant la Basse et la Haute-Ville en découpant la falaise. En partie supérieure, le promontoire de la Haute-Ville; à gauche la terrasse Dufferin et le Château Frontenac; à droite, l'ensemble clérical de la cathédrale Notre-Dame et du petit Séminaire.

8. Silhouette de la rue Saint-Denis en Haute-Ville. En arrière-plan, une partie des ouvrages de la Citadelle et des édifices militaires.



6. ORGANISMES ET
PERSONNES
RESSOURCES AYANT
PARTICIPÉ AU
DOSSIER
D'INSCRIPTION

Les organismes et personnes suivantes ont participé directement à la pr du présent dossier sous la coordination générale du service de l'urba la ville de Québec:

- -VILLE DE QUÉBEC, Service de l'urbanisme, 2 rue des Jardins, Québec (QUÉBEC), CANADA. C.P. 700, Haute-Ville, Télex no 051-3828
- . Serge Viau, directeur,
- . Michel Bonnette, chef de la division du Vieux-Québec,
- . Robert Caron, historien d'architecture.
- . Denis St-Louis, architecte, consultant au dossier.
- -PARCS CANADA, Région du Québec, Gouvernement du Canada, 1141 Route de l'Église, Ste-Foy, (QUÉBEC), CANADA. G1V 4H5 Télex no 051-31574
- . Bernard Villeneuve, directeur-adjoint
- . Louis Richer, chef de la section histoire-archéologie.
- . Marc Lafrance, historien.
- . Bernard Sicotte, coordonnateur des projets spéciaux.
- -DIRECTION DE L'AIDE À LA MISE EN VALEUR Ministère des Affaires culturelles, Gouvernement du Québec, 225 Grande-Allée est, Québec (QUÉBEC), CANADA. G1R 5G5 Télex no 643-4457
- . Michel Gaumond, archéologue.
- -FONDATION CANADIENNE POUR LA PROTECTION DU PATRIMOINE 306 Metcalfe, Ottawa (ONTARIO) CANADA, K2P OW7.
- . François Leblanc, architecte.

7. SIGNATURE AU NOM DE L'ÉTAT PARTIE Signature

Nom et prénom

Alexander T. Davidson

Titre

Sous ministre adjoint Parcs Canada

Date

29 novembre 1983

### Arrondissement historique de la ville de Québec

La documentation - dont la liste figure aux pages ci-jointes - a été transmise par les autorités canadiennes à l'appui de la proposition d'inscription précitée; elle peut être consultée à la Division du patrimoine culturel de l'Unesco et sera disponible lors des réunions du Bureau du Comité du patrimoine mondial et du Comité lui-même.

TABLE GÉMÉRALE DES MATIÈRES (les pages indiquées correspondent à celles du dossier de référence qui peut être consulté à la Division du patrimoine culturel)

### FORMULAIRE OFFICIEL D'INSCRIPTION

- 5 LOCALISATION
- 5 DONNÉES JURIDIQUES
- 7 IDENTIFICATION
- 13 ÉTAT DE PRÉSERVATION / DE CONSERVATION
- 19 JUSTIFICATION DE L'INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL
- 21 ORGANISMES ET PERSONNES RESSOURCES

### PAGE COUVERTURE

Vue aérienne de l'arrondissement historique de la ville de Québec en direction nord; en avant-plan la Citadelle et en arrière-plan la trame urbaine intra-muros.

Source: Parcs Canada, région de Québec, 1982

### CARTES SCHÉMATIQUES DE LOCALISATION DE L'ARRONDISSEMENT HISTORIQUE

- 3 Carte no I : Localisation mondiale schématique
- 4 Carte no II : Situation schématique au Canada
- 4 Carte no III : Situation métropolitaine
- 6 Carte no IV : Plan d'identification schématique del'arrondissement historique de la ville de Québec

## CARTES ET ILLUSTRATIONS SÉLECTIVES DE L'ÉVOLUTION DU CENTRE HISTORIQUE DE QUÉBEC

- 8 Illustration no V : Gravure historique de Québec, milieu XVIIIe siècle
- 8 Illustration no VI: Lithographie historique de Québec, milieu XIXe siècle
- 10 Carte no VII : Evolution polyphasique de la ville fortifiée
- 12 Carte no VIII : Âge des constructions

## CARTES SCHÉMATIQUES DE L'ÉVOLUTION GÉO-CULTURELLE ET POLITIQUE DE L'AMÉRIQUE DU NORD

18 Carte no IX : Evolution géo-culturelle et politique de l'Amérique du

### ILLUSTRATIONS PHOTOGRAPHIQUES

- 6 No 2 : Vue aérienne sectorielle de l'arrondissement historique
- 14 Nos 3 et 4 : Vues aériennes sectorielles de l'arrondissement histo
  - rique
- 16 Nos 5 et 6 : Vues aériennes sectorielles d'îlots de la Basse et de
  - la Haute-Ville
- 20 No 7 : Vue aérienne sectorielle de quartiers anciens
- 20 No 8 : Silhouette en direction de la rue St-Denis, Haute-Ville
- 22 D.1 à D.89 : Mosaïque urbaine
- 40 Nos 10 à 15 : Vues panoramiques
- 44 Nos 16 à 30 : Silhouettes d'îlots urbains
- 50 Nos 31 à 39 : Parcs et promenades publiques
- 53 Nos 40 à 54 : Sélection d'édifices monumentaux
- 59 Nos 55 à 57 : Projets récents d'insertion
- 60 Nos 58 à 63 : Animation et tourisme culturels

### TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES (SUITE)

### ANNEXE A : CARTOGRAPHIE ET DESCRIPTION TECHNIQUES

- 62 Carte no X : Localisation en Amérique du Nord
- 63 Carte no XI : Localisation au pays
- 64 Carte no XII : Localisation provinciale
- 65 Arrondissement historique, plan de localisation
- 66 Arrondissement historique, description et localisation techniques
- 68 Carte no XIII: Grands propriétaires fonciers

### ANNEXE B : SYNOPTIQUE HISTORIQUE ÉVÉNEMENTIEL ET URBAIN

- 69 Tableau synchronique, régime français 1534 à 1759
- 71 La ville de Québec en 1660
- 72 Carte no XIV : La ville de Québec vers 1710
- 73 Carte no XV : La ville de Québec au début du XVIIIe siècle
- 74 Tableau synchronique, régime britannique 1760 à 1867
- 76 Carte no XVI : La ville de Québec au début du XIXe siècle
- 77 Carte no XVII: La ville de Québec au milieu du XIXe siècle
- 78 Carte no XVIII: La ville de Québec à la fin du XIXe siècle
- 79 Carte no XIX Les Fortifications de Québec,
  - à XXIV : évolution polyphasique XVIIe XXe siècles

## ANNEXE C : CARTE ET PLAN SYNTHÈSES D'URBANISME DE LA VILLE DE OUÉBEC

- 81 Carte no XXV : Carte synthèse de l'utilisation du sol actuelle et projetée de la ville de Québec
- 82 Carte no XXVI: Plan synthèse d'urbanisme et d'aménagement du territoire de la ville de Québec

## ANNEXE D: PRÉSERVATION ET MISE EN VALEUR DE L'ARRONDISSEMENT HISTORIQUE

- •INVENTAIRE MONUMENTAL ET COORDONNÉES TECHNIQUES DE GESTION
- 83 Carte no XXVII: Classification des bâtiments aux fins de conservation des ensembles architecturaux et urbains
- 84 Carte no XXVIII: Localisation des bâtiments ou ensembles monumentaux classés ou reconnus
- 85 Liste des monuments classés
- 89 Cahier des spécifications de zonage dans l'arrondissement
- 90 Carte no XXIX : Synthèse de l'utilisation du sol et des règlements de zonage
  - •RÉTROSPECTIVE ET PROSPECTIVE DE CONSERVATION ET DE MISE EN VALEUR
- 91 Carte no XXX : Localisation des interventions, décennie 1970-1980
- 93 Carte no XXXI : Localisation des projets, décennie 1980-1990

### ANNEXE E : SOURCES DE DOCUMENTATION

- 95 Principaux dépôts d'Archives
- 96 Documentation audio-visuelle
- 97 Coordonnées d'organisme concernés par l'arrondissement historique

### 99 ANNEXE F : BIBLIOGRAPHIE

### ANNEXE G : DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE EN CLASSEUR

Législations et publications récentes (voir index jointe au classeur)